

COMMUNE DE VERSAUGUES

COMPTE-RENDU N° 2017-04

SEANCE DU VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION : 05/09/17

Nombre de conseillers en exercice : 11 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 10

Étaient présents : Louis ACCARY, Maire, Patrick BERLAND, Colette RISSO, Adjoint, ,
Chantal MERLE, Daniel BOURGEON, Ludovic DAVID, ,
Betty CARLI,, Christophe BORDE , Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Martine CHATELLIER qui donne pouvoir à Chantal MERLE, Stéphane MURE,
(excusés) Nathalie KRZEMINSKI

Secrétaire de séance Colette RISSO

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE :

Le Conseil Municipal, approuve le compte-rendu de la précédente réunion.

2- TRAVAUX CHEMINS ET FOSSES :

Les travaux prévus seront réalisés par l'Entreprise BOURGEON, pour un montant TTC de 3 193 €. Le curage des fossés sera réalisé dans le courant du mois d'octobre.

4- RODP :

Le Conseil prend connaissance du montant de la RODP (redevance d'occupation du domaine public) des réseaux ouvrages et télécommunications de orange d'un montant de 487,74 €.

5- VIREMENTS DE CREDITS:

Le Conseil délibéré favorablement au virement de crédits en investissement pour l'acquisition des chaises et des tables à la salle de réunion.

6- : CONVENTION SAUR:

Monsieur le Maire donne lecture de la convention de prestations techniques à conclure avec la SAUR pour la vérification des poteaux incendie. Le Conseil délibère favorablement et autorise le Maire à signer la convention, (le prix est de 45,90 € par poteau incendie)

7- : FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ELEVES :

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre la Commune de POISSON, pour la prise en charge des frais de fonctionnement d'une élève scolarisée à POISSON , pour un montant de 650 €. Le Conseil délibère favorablement.

7- QUESTIONS DIVERSES :

1-REPAS DES ANCIENS

Il aura lieu le 1er octobre et sera confectionné par le St-Nicolas

2 – QUETE A MARIAGE :

Lors du mariage de Nicolas DAMANT et de Clarisse IMENEURAET, la quête effectuée en mairie a produit la somme de 45,23 €, qui a été donnée pour le fleurissement du Bourg, la municipalité adresse ses vifs remerciements et ses vœux de bonheur aux futurs époux.

3- MAISON FAMILIALE RURALE ANZY-LE-DUC

Monsieur le Maire fait part de sa rencontre avec M. DESJOURS de la MFR d'ANZY. Les élèves interviendront pour proposer un projet d'aménagement paysager et floral du bourg, Ils pourront également intervenir pour plantations, désherbage, propositions de conseil tout au long de l'année scolaire.

4- CIMETIERE

La reprise des concessions au cimetière avait été actée, il y a bientôt 3 ans, la procédure arrivant à son terme le 23 octobre, la reprise des concessions, débutera dans le courant du mois de novembre. L'ENTREPRISE THOMEY sera chargée des travaux et du relèvement des corps.

5- MATERIEL :

Suite aux travaux, la commune met à disposition de ses administrés qui seraient intéressés : un bureau métallique, une grande armoire métallique, quelques tables en formica. Merci de nous le faire savoir rapidement.

6- DECORS DE NOEL :

Il est envisagé la confection d'un char avec des lutins.

Une réunion aura lieu le samedi 07 octobre pour choisir pour les activités des vacances de la Toussaint à proposer aux enfants, des invitations leur seront envoyées .

7- ENFANTS DIPLOMES:

Recensement des enfants diplômés en juin dernier.

8- TRAVAUX PETITE CUISINE:

L'Entreprise JALBERT devrait intervenir à partir du 13 novembre compte tenu de la location des salles, les travaux devraient durer une quinzaine de jours

9- ENTRETIEN CHAUDIERE:

Il sera réalisé dans le courant du mois d'octobre par l'Entreprise MARCHAND de PARAY.

10- MACHINE A GLACONS:

Elle a été réparée, une pièce a été changée.

11- CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE:

Elle aura lieu le 11 novembre à 11 h, en accord avec Jean-Paul THOMEY, pour la participation de la musique. Les enfants et toute la population sont invités à y participer.

12- INVITATIONS DIVERSES:

Monsieur le Maire fait part des invitations reçues

- le 29 septembre invitation inauguration de la salle à HAUTEFOND, après travaux,
- 09 octobre : le cirque MEDRANO à CHAROLLES , des invitations ont été données aux conseillers
- 23 septembre : 40 ans de l'espace socio-culturel de PARAY-LE-MONIAL.

13- NETTOYAGE DES VITRES :

La salle communale étant louée de plus en plus souvent, l'employée communale ne dispose plus du temps nécessaire pour nettoyer les vitres. D'autre part le matériel dont elle dispose n'est plus adéquat et ne présente plus la sécurité nécessaire aux normes en vigueur. Des devis seront demandés à plusieurs entreprises pour 2 ou 3 nettoyages par an.

14-REMERCIEMENTS :

Monsieur le Maire fait part des remerciements qu'il a reçus des associations bénéficiaires d'une subvention communale.

Le Conseil fixe les permanences du samedi.
La séance est close à 22 h 30

La Secrétaire de séance,
Colette RISSO



Le Maire,
Louis ACCARY

